



Demande d'asile politique pour opposant politique menacé de mort

Par **bucklette**, le **05/04/2009** à **21:38**

Bonjour,
je suis étudiante en 1ère année de droit mais je ne vous écris pas pour moi mais pour un jeune opposant politique tunisien de 23 ans en grève de la faim depuis 55 jours car le gouvernement tunisien (dictature militaire) refuse de lui accorder son passeport (l'empêchant ainsi de quitter le pays) et l'a désinscrit de l'université, où il était étudiant en économie . Il a subi des tortures du fait de son engagement politique (c'est un opposant au régime; il fait partie du syndicat de l'UGET) et se trouve dans l'impossibilité de suivre des études et de quitter le pays. La grève de la faim est son dernier recours. Ce sont des atteintes graves aux libertés fondamentales que défend la France et dont elle est le précurseur. Je souhaiterais obtenir pour ce jeune homme le statut de réfugié politique et j'aimerais savoir quelles sont les démarches sachant je le rappelle que Mohamed Soudani (c'est son nom) n'a pas de passeport et qu'il est en grève de la faim donc les jours sont comptés. Que puis-je faire? Je me sens profondément concernée par cette histoire car le droit de suivre des études est pour moi un droit primordial et aliéner ce droit revient à aliéner toute une vie. Le priver de passeport fait que Mohamed se retrouve dans une impasse et lui obtenir l'asile politique est je pense la seule solution pour lui éviter la mort.
cordialement

Par **citoyenalpha**, le **06/04/2009** à **14:32**

Bonjour

la demande d'asile doit être formulée par l'intéressé. Elle peut être formulée auprès des autorités douanières lors de l'arrivée en France.

Toutefois il lui faudra détenir des éléments sérieux prouvant la persécution exercée par les autorités tunisiennes. De plus des éléments politiques (relation UE-Tunisie, union de la méditerranée...) influencent les décisions d'accord du statut de réfugié aux ressortissants tunisiens.

Voici un lien vous permettant de vous informer sur les conditions d'octroi du statut de réfugié :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F299.xhtml?&n=Etrangers%20en%20France&l=N8&n=Asile,%20Apatridie%20et%20>

Restant à votre disposition